

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : WABO PRIMALUB ADHESIVE

Code du produit : 00000000051273620

Autres moyens d'identification : Part #2720

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : Watson Bowman Acme Corp.

Adresse : 95 Pineview Drive  
Amherst, NY 14228

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585

Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : Canada: 1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Adhésifs et / ou mastics

Restrictions d'utilisation : Réserve aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Danger par aspiration : Catégorie 1

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2B

Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1B

Mutagénicité sur les cellules germinales : Catégorie 1B

Cancérogénicité : Catégorie 1B

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0 Date de révision: 04/19/2022 Numéro de la FDS: 000000260428 Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 04/19/2022

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 + H320 Cause une irritation cutanée et oculaire.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H340 Peut induire des anomalies génétiques.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les brouillards.

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/19/2022	000000260428	Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

P241 Utiliser du matériel [électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ .?] antidéflagrant.

P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

**Intervention:**

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

**Stockage:**

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

---

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Isocyanates  
solvant(s)

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 04/19/2022

## Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	>= 10 - < 15
distillats légers (pétrole), hydrotraités	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	>= 7 - < 15
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane (MDI)	MDI	101-68-8	>= 7 - < 10
solvant Stoddard	Solvant Stoddard	8052-41-3	>= 3 - < 10
diisocyanate de méthylènediphényle	Diisocyanate de méthylène-diphényle	26447-40-5	>= 3 - < 5
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues (P-MDI)	P-MDI	9016-87-9	>= 3 - < 5
dioxyde de silicium	Dioxyde de silicium	7631-86-9	>= 1 - < 5
oxyde de disodium	Oxyde de disodium	1313-59-3	>= 0.2 - < 1
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 0.3 - < 1
Nonane	Nonane	111-84-2	>= 0.1 - < 1
oxyde de dipotassium	Oxyde de dipotassium	12136-45-7	>= 0.1 - < 0.2
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl)	Diisocyanate de polyméthylène-polyphénylène polymérisé avec l'α-hydro-ω-hydroxypoly(oxyéthylène)	57636-09-6	>= 0.1 - < 0.2

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Aider à la respiration au besoin. Secours médical immédiat.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact.

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/19/2022	000000260428	Date de la première version publiée: 04/19/2022

- Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Secours médical immédiat.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.  
Secours médical immédiat.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Cause une irritation cutanée et oculaire.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Nocif par inhalation.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Peut induire des anomalies génétiques.  
Peut provoquer le cancer.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Produits de combustion dangereux : gaz nitreux  
fumées  
isocyanate  
vapeur
- Information supplémentaire : Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.  
Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Evacuer les personnes.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Porter des vêtements et un équipement de protection appro-

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/19/2022	000000260428	Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

priés.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Déplacer le conteneur dans une zone bien aérée (à l'extérieur).  
La zone du déversement peut être décontaminée avec la solution de décontamination recommandée suivante :  
Mélange de 90 % d'eau, 5-8 % d'ammoniaque domestique, 2-5 % de détergent.  
Ajouter à un rapport de 10 pour 1.  
Laisser reposer la solution au moins 10 minutes.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de toute source d'ignition.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Le produit/la substance peut former des mélanges explosibles avec l'air.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les points bas et ainsi être en contact avec une source d'ignition située à une distance importante.

Conseils pour une manipulation sans danger : Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.  
Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.  
Porter un appareil de protection respiratoire lors de la pulvérisation.  
Risque d'éclatement en cas de fermeture étanche aux gaz.  
Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.  
Protéger de l'humidité.

Conditions de stockage : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 04/19/2022

- sures      Ne pas fumer.  
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
 Conserver à l'écart de la chaleur.  
 Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.
- Température de stockage recommandée : 10 - 32 °C
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	VME (Non aérosol)	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIHTLV
		Effet sur la peau (Non aérosol)		ACGIHTLV
		valeur REL	100 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA BC OEL
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
		TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (la vapeur d'hydrocarbure totale)	ACGIH

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 04/19/2022

solvant naphta aromatique leger (pétrole)	64742-95-6	TWA	200 mg/m3 (la vapeur d' hydrocarbure totale)	CA AB OEL
		TWA	200 mg/m3 (la vapeur d' hydrocarbure totale)	ACGIH
4,4'-diisocyanate de diphenyl- méthane (MDI)	101-68-8	TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	ACGIH
solvant Stoddard	8052-41-3	VME	100 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	350 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time	1,800 mg/m3	NIOSH
		PEL	500 ppm 2,900 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	100 ppm 525 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	100 ppm 572 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	290 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	580 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 525 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH
diisocyanate de méthylène- diphényle	26447-40-5	VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
dioxyde de silicium	7631-86-9	TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA AB OEL
diisocyanate de diphenylmé- thane, isomères et homo- logues (P-MDI)	9016-87-9	TWA	0.005 ppm 0.07 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
Nonane	111-84-2	valeur REL	200 ppm 1,050 mg/m3	NIOSH
		VME	200 ppm 1,050 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)



## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
 Date de la première version publiée: 04/19/2022

		TWA	200 ppm 1,050 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		VEMP	200 ppm 1,050 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place.  
 Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

**Protection des mains**

**Remarques** : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

**Protection des yeux** : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau et du corps** : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.  
 tablier antistatique

**Mesures de protection** : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
 Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
 Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.  
 Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.  
 Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.  
 Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée.

**Mesures d'hygiène** : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
 Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
 Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
 Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

Laver immédiatement les vêtements sales .  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

---

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: liquide
Couleur	: gris clair
Odeur	: aromatique
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: Non applicable
Point de fusion	: Donnée non disponible
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: > 100 °C
Point d'éclair	: 42 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Liquide et vapeurs inflammables.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.02 gcm3 (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres	: Donnée non disponible

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

solvants

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	N'est pas un oxydant.
Point de sublimation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Non applicable

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	:	Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

**Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: 3.77 mg/l  
Remarques: Déterminé pour les brouillards

---

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0 Date de révision: 04/19/2022 Numéro de la FDS: 000000260428 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Peut induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**

Peut provoquer le cancer.

**IARC** Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme  
dioxyde de titane

13463-67-7

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu : Nocif pour les organismes aquatiques.

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0      Date de révision: 04/19/2022      Numéro de la FDS: 000000260428      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

aquatique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Composants:****solvant Stoddard:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.5 - 6.4 (20 °C)  
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC

**Nonane:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5.65  
Méthode: autre(s)  
BPL: non

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

---

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.  
Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales**

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version 1.0 Date de révision: 04/19/2022 Numéro de la FDS: 000000260428 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

**UNRTDG**

Numéro ONU : UN 1993  
Nom d'expédition des Nations unies : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(SOLVANT STODDARD, SOLVANT NAPHTA)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1993  
Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquid, n.o.s.  
(STODDARD SOLVENT, SOLVENT NAPHTHA)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Flammable Liquids  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 1993  
Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.  
(STODDARD SOLVENT, SOLVENT NAPHTHA)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E  
Polluant marin : non

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

Numéro ONU : UN 1993  
Nom d'expédition des Nations unies : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(SOLVANT STODDARD, SOLVANT NAPHTA)  
Classe : 3  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
Code ERG : 128  
Polluant marin : non

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/19/2022	000000260428	Date de la première version publiée: 04/19/2022

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Ce produit contient des composants qui ne se trouvent pas dans la Liste Intérieure ni dans la LES. Tous les autres composants sont sur la liste LIS ou sur la LES.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Texte complet pour autres abréviations**

- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIHTLV / Effet sur la peau : Effet sur la peau :
- ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme
- CA BC OEL / C : limite du plafond
- CA ON OEL / C : Valeur plafond (C)
- CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée
- CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée
- NIOSH / Ceil\_Time : Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):
- NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids

## WABO PRIMALUB ADHESIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/19/2022	000000260428	Date de la première version publiée: 04/19/2022

---

corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECL - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 04/19/2022  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR